**"Attentes des GJ vis à vis des élus municipaux"**

# PREAMBULE

La charte engage tous les signataires, elle est le fondement éthique de la participation

Citoyenne et des acteurs publics à la vie et la gestion de la Commune. Elle repose sur les valeurs portées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Elle est applicable à tous ceux qui agissent au nom des Citoyens, dans le respect des dispositions légales et du seul intérêt général.

# CHARTE D'ENGAGEMENT ETHIQUE ET DEMOCRATIQUE POUR LES CANDIDATS AUX ELECTIONS MUNICIPALES

IDENTITE

Les Citoyen.ne.s du Var

OBJECTIF

Contractualiser les engagements des futurs élus municipaux.

Attentes démocratiques

1. **Consultation des citoyens**, en cas de projet "important":
* Supérieur à 4% du budget.
* Soit dépassant le délai du mandat.
* Soit risques naturels ou technologiques…

a) exposé public du projet par l’équipe municipale (ou experts choisis par eux).

b) exposé public des dangers, effets négatifs, économiques, conséquences ou risques pour la population ouvert aux opposants du projet.

c) débat public contradictoire.

d) vote papier ou électronique de la population.

1. **Engagement** du candidat maire sur l’application du **Référendum d’Initiative Citoyenne,** à partir de la demande de 5% des inscrits sur la liste électorale pour une évolution vers la démocratie directe de la gestion municipale.

C) **Mise à disposition de locaux municipaux**, pour tout groupe citoyen constitué le demandant, sans discrimination.

D) **Conseil municipal retransmis par vidéotransmission (direct et différé) accessible à tous.** Le Conseil Municipal s’engage à répondre sous 3 jours aux éclaircissements réclamés par les citoyens suite aux débats.

En cas de désaccord possibilité pour les citoyens d’enclencher un RIC abrogatoire contre l’arrêté Municipal.

E) **Journal bimestriel participatif, ouvert à tous**. (Demandes de RIC, suggestions, coup de gueule).

Attentes éthiques, comité d'éthique ou commission citoyenne

A) Le maire accepte de remettre en cause sa politique menée à mi-mandat par sondage.

B) Tirage au sort d'une Commission Citoyenne de Contrôle des :

* Frais de gestion.
* Salaires et primes des élus et employés, frais justifiés de chacun des élus municipaux.
* Subventionnement des associations.

Je soussigné : \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_ \_, candidat à la mairie de Pignans pour l’élection municipale 2020, m’engage à respecter les termes de cette charte, en totalité ou partiellement en barrant les points non conformes à mes intentions.

 Le candidat :

# QUESTIONNAIRE

**Vos engagements concernant :**

* Pour quel candidat, tendance politique, vous prononcerez vous en tant que grands électeurs ?
* Moyens de la police municipale. (Armement ? reconnaissance faciale ? Effectifs ? Formation ?)
* Réappropriation de la gestion de l’eau.
* Navette centre-ville – Zone artisanale et commerciale (pharmacie).
* Aménagement d’un cheminement piéton pour l’accès à la zone Lauve-Migranon et banque.
* Suppression de l’arrosage dans les espaces verts de la départementale.
* La création d’un lieu de débat citoyen et (ou) culturel (café philo, maison du peuple).
* Plus de panneaux d'affichage citoyens. Ecoles, mairie, police municipal, lieux de passage…etc.
* La qualité des repas des cantines scolaires.
* Le caractère local des produits proposés lors d’évènements culturels ou traditionnels.
* Services publics manquants (trains, bus, poste).
* Votre engagement concernant la suppression de la maison de la nature des Mayons.